EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION et D'AFFICHAGE
18 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 24 janvier à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames FORNERET Sarah, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra
Formant la majorité des membres en exercice

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20240126-DEL20240124-03-DE
Date de télétransmission : 26/01/2024
Date de réception préfecture : 26/01/2024

Absent(s) excusé(s) : 2 Mme MALERBA Lydie qui donne pouvoir à Mme YBERT Sandra
Mme JOUANNE Lydie qui donne pouvoir à Mme LERAUX Muriel

Absent(s) : non excusé :
Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie ROUCHÈRE
Nombre de conseillers en exercice :
En exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Pouvoirs : 2
Votants : 15

DEL2024/01/24-03

REMBOURSEMENT A UN TIERS D'UNE DEPENSE LIÉE AUX ILLUMINATIONS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire explique que la personne en charge de la mise en place des illuminations de la commune pour les fêtes de Noël, a profité d'un déplacement pour acheter une pièce manquante.

Il demande au Conseil d'accepter le remboursement de cette dépense.

Le Conseil municipal délibère, et à l'unanimité autorise la commune à mandater la somme de 29.99 € au profit du tiers concerné.

La secrétaire de séance
Anne-Marie ROUCHÈRE

Le Maire
Rodolphe JARDIN

MAIRIE de BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE * 50200 *

Acte rendu exécutoire, Après envoi en Sous-Préfecture le 26/01/2024,
Et publication ou notification le 26/01/2024